



21 janvier 2021

Les organisations internationales humanitaires et du secteur de la santé se félicitent de l'entrée en vigueur du traité sur l'interdiction des armes nucléaires

À la veille de l'entrée en vigueur du traité historique sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), nous célébrons cette étape essentielle pour prévenir les conséquences humanitaires catastrophiques de l'utilisation des armes nucléaires et une grande victoire pour la santé de notre planète.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Conseil international des infirmières (CII), la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (IFMSA), l'association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), la Fédération mondiale des associations de santé publique (WFPHA) et l'Association médicale mondiale (AMM) se félicitent de cette première interdiction internationale globale des armes nucléaires, les armes de destruction massive les plus meurtrières, et les dernières à être interdites.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir contribué, par notre expertise et nos recommandations, à l'élaboration d'un traité d'interdiction solide, fondé sur des preuves incontestables des souffrances indicibles et de la dévastation radioactive que provoque l'utilisation des armes nucléaires. Nous savons que toute utilisation d'armes nucléaires entraînerait des difficultés insurmontables pour assurer les soins médicaux et l'aide humanitaire aux survivants et qu'il n'existe pas de capacités de réaction adéquates aux niveaux national et international. Nous devons prévenir ce que nous ne pouvons pas guérir.

Le traité fait désormais partie du droit international et lie les États qui le ratifient. Le TIAN établit une nouvelle référence juridique internationale contre ces armes les plus inhumaines.

L'interdiction a démontré son efficacité en matière de désarmement. Les traités interdisant les armes biologiques et chimiques, les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions ont tous stigmatisé et réduit le déploiement et l'utilisation de ces armes, influençant même les nations qui n'ont pas adhéré aux traités respectifs. Le TIAN commence déjà à produire ses effets. Nous sommes heureux de constater qu'en réponse au TIAN, un nombre croissant de banques, de fonds de pension et de compagnies d'assurance dans le monde se désengagent des entreprises qui fabriquent des armes nucléaires.

En 1983, l'Organisation mondiale de la santé désignait les armes nucléaires comme "la plus grande menace immédiate pour la santé et le bien-être de l'humanité", et concluait que "les services de santé dans le monde ne pourraient pas apporter une réponse

satisfaisante. Par conséquent, la seule approche du traitement des effets de la guerre nucléaire sur la santé est la prévention, c'est-à-dire empêcher une guerre nucléaire" (1).

Les experts estiment aujourd'hui que le danger de guerre nucléaire est aussi grand que durant la guerre froide et qu'il continue de croître (2). Ces dernières années, des traités si difficilement obtenus pour éliminer et contrôler les armes nucléaires ont été abrogés. Les États dotés de cet arme réalisent des investissements à long terme dans de nouvelles armes nucléaires de plus en plus sophistiquées et potentiellement plus destructrices.

L'augmentation du nombre de conflits armés dans un contexte de tensions internationales accroît le danger de guerre nucléaire, tout comme la vulnérabilité aux cyberattaques des systèmes de commande et de contrôle des installations nucléaires. La recherche sur le climat nous apprend que même une guerre nucléaire limitée, impliquant moins de 2 % de l'arsenal nucléaire mondial, générerait des millions de tonnes de fumée provenant de villes en feu, qui se répandraient dans l'atmosphère et se propageraient dans le monde entier, refroidissant brusquement la terre à des températures de l'ère glaciaire, provoquant une famine nucléaire mondiale mettant en péril des milliards de personnes (3).

Le TIAN constitue un antidote vital et notre plus sûr moyen d'avancer.

Non seulement le traité prévoit une interdiction complète et catégorique des armes nucléaires, mais il fournit également le premier cadre accepté au niveau international pour un processus par lequel toutes les nations, avec ou sans armes nucléaires, peuvent remplir leur obligation légale pour l'élimination des armes nucléaires.

En outre, le TIAN engage les États parties à fournir une assistance aux victimes de l'utilisation et des essais d'armes nucléaires, et à entreprendre une réhabilitation acceptable des environnements contaminés par l'utilisation et les essais d'armes nucléaires. Les États qui ne sont pas encore prêts à adhérer au traité doivent coopérer à ce travail humanitaire qui n'a que trop tardé.

La crise climatique et la pandémie du COVID-19 ont mis en évidence le besoin crucial d'une coopération internationale rapide, fondée sur des preuves et des conseils d'experts, afin de préserver la santé et la sécurité des personnes. Les armes nucléaires sont produites par l'homme, la solution à cette menace est donc entièrement entre nos mains.

En finir avec les armes nucléaires avant qu'elles ne mettent fin à l'humanité et à de nombreuses autres formes de vie est un impératif sanitaire et humanitaire urgent. Le traité constitue une étape cruciale vers l'éradication des armes nucléaires et un acquis majeur pour la santé au niveau planétaire. Nous invitons instamment toutes les nations à saisir l'opportunité qu'offre le traité et à le signer, le ratifier et l'appliquer fidèlement.

Nos organisations :

Le **Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** est une organisation impartiale, neutre et indépendante dont la mission exclusivement humanitaire consiste à protéger les vies et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence et à leur fournir une assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance en promouvant et en renforçant le droit humanitaire et les principes humanitaires universels.

Le **Conseil international des infirmières (CII)** est la fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières représentant plus de 20 millions d'infirmières dans le monde.

La **Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (IFMSA)** aspire à un monde dans lequel les étudiants en médecine s'unissent pour la santé mondiale et sont formés avec les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires pour assumer des postes de responsabilité dans le domaine de la santé au niveau local et mondial. Fondée en 1951, elle est l'une des plus anciennes et des plus importantes organisations gérées par des étudiants. Elle représente, met en relation et mobilise un réseau de 1,3 million d'étudiants en médecine issus de 145 organisations nationales membres dans 134 pays.

L'**Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW)** est une fédération d'organisations de professionnels de la santé de 63 pays qui se consacrent à l'éradication des armes nucléaires (prix Nobel de la paix 1985).

La **Fédération mondiale des associations de santé publique (WFPHA)** est une fédération internationale de 130 associations nationales et régionales de santé publique, représentant 5 millions de professionnels de la santé publique dans le monde. La WFPHA est la seule organisation professionnelle mondiale qui représente et défend le vaste domaine de la santé publique au niveau international.

L'**Association médicale mondiale (AMM)** est une organisation internationale représentant des médecins, qui compte 115 organisations nationales membres et des milliers de membres associés dans le monde entier.

(1) OMS. Effects of nuclear war on health and health services. Genève, 1984.

(2) <https://thebulletin.org/doomsday-clock/current-time/>

(3) Toon OB, Bardeen CG, Robock A et al.: Rapid expansion of nuclear arsenals by Pakistan and India portends regional and global catastrophe. Science Advances 2019, 5, eaay5478.